

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

dont représentés : 1

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

17 avril 2026

Délibération affichée en mairie

le : 30 avril 2026

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 30 avril 2026

Accusé réception reçu

le : 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Présents :**

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Agnès PERALDI-FRATI, Camille ROSSI, Jean-Pascal PEN-PENIC, Simon FIDELI, Hélène AUBRY, Patrick RINIERI, Sandrine PAPINI, Jacqueline BRAVIN, François-Jérôme SIMONETTI, Pauline BEOVARDI, Anne-Marie YVANNE, Mariana ANTONA-LECA

**Absents :** Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Sandrine PAPINI

**Délibération n°003-010-2026 : Vote du budget primitif 2026 (M57)**

Le budget primitif 2026 de la Commune se décompose de la manière suivante :

**En section d'investissement**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 064 790,50	1 241 048,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	359 418,90	435 530,74
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 478,35
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 424 209,40	1 687 057,09

COMMUNE DE CAURO

En section de fonctionnement

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 766 762,00	1 960 218,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 755 981,89
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 766 762,00	3 716 199,89

Le total du budget primitif est donc de 4 190 971.40 € en dépenses et 5 403 256.98 € en recettes.

Les deux sections sont en suréquilibre.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le budget primitif 2026 de la Commune tel que présenté
- ✓ **AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles, et ce dans chacune des sections (sauf chapitre 012 en fonctionnement)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Pascal LECCIA

